

Guide méthodologique de l'évaluation Via Alpina

Périodes d'enquêtes Eté 2005-Eté 2007

-PAYS IMPLIQUES : AUTRICHE, ALLEMAGNE, ITALIE, FRANCE, SUISSE ET SLOVENIE-

CONTACT:

Secrétariat International VIA ALPINA

Pôle évaluation/Association Grande Traversée des Alpes
14 rue de la République, BP 227,
F- 38019 GRENOBLE Cedex, France
Tél. (+33/0) 4 76 42 08 31, Fax (+33/0) 4 76 42 87 08,
Email : evaluation@via-alpina.org



OBJECTIF ET ORGANISATION :

→ Pourquoi une évaluation du projet Via Alpina ?

Origine :

La question de l'évaluation des retombées du projet a été abordée pour la première fois à l'automne 2003, suite au séminaire sur « La Via Alpina comme contribution au développement local », qui se tenait à une période charnière de l'initiative Via Alpina : entre une première phase de mise en place des itinéraires de randonnée (2001-2004), et une seconde phase axée sur leur déclinaison sur le terrain au travers de projets pilotes en matière d'offres touristiques et éducatives. Sur proposition de l'organisme coordonnateur Grande Traversée des Alpes (GTA), le Comité international de pilotage (CIP – cf infra) avait décidé de dégager une partie du budget de la première phase de mise en œuvre afin de travailler sur l'identification des indicateurs d'impact du projet sur le développement rural, au-delà de la seule offre touristique. Ce travail a servi de base pour des évaluations à programmer dans la seconde phase du projet (2005-2007) et visant à orienter et justifier sa poursuite à long terme.

Objectif général :

Comme explicité à la conclusion de l'étude de préfiguration (10^{ème} réunion du CIP à Annecy, décembre 2004), l'objectif principal de l'évaluation était de mesurer l'écart entre les objectifs définis par le projet et les effets obtenus sur les territoires. Le processus devait conduire non seulement à constater des résultats objectifs, mais aussi à analyser les effets de choix politiques. L'évaluation n'était pas une fin en soi, mais elle devait fournir des éléments permettant de modifier le projet pour l'adapter, le réorienter. L'évaluation pouvait être en même temps une occasion de renforcer l'implication des acteurs locaux dans la démarche générale Via Alpina. Quatre angles d'approche ont été fixés à l'évaluation pour mesurer les effets territoriaux du projet: les effets économiques, les effets environnementaux, les effets sur les pratiques et les effets sur les représentations.

Objectif des différentes phases de mesure de 2005 à 2007 :

Comme il sera précisé ultérieurement, la démarche de l'évaluation Via Alpina s'est déroulée en quatre phases, chacune avec les objectifs spécifiques suivants :

- Objectifs de la première phase de mesure, été 2005 :

Etant donné l'avancement limité du projet en termes d'animation territoriale, la première série de mesures s'est plutôt orientée vers la recherche d'un état initial du fonctionnement des territoires traversés par l'itinéraire que vers la mesure des effets de la Via Alpina, encore très limités. Le premier objectif de cette campagne de mesure était donc de comprendre les différentes configurations territoriales rencontrées le long du fil rouge que représente l'itinéraire afin d'en appréhender les effets positifs ou négatifs potentiels. Il s'agissait aussi d'envisager comment en fonction de situations locales différentes, l'implication et les attentes des acteurs envers Via Alpina pouvaient diverger. Le second objectif, plus méthodologique, équivalait à une première « évaluation-test » afin d'améliorer les outils et les méthodes pour la seconde phase de mesures prévue pour l'été 2007. Une fois l'analyse approfondie de cette campagne de mesure effectuée, des réajustements méthodologiques ont été effectués afin d'optimiser la pertinence et la cohérence des résultats futurs du groupe de travail (cf. ci-après les objectifs de l'évaluation estivale 2007).

- Objectifs de l'évaluation intermédiaire (2006) :

Le projet Viadventure se focalisant en grande partie sur la mise en œuvre de projets pilotes, et la première étape du développement des projets pilotes étant de tester des initiatives dans le domaine du tourisme soutenable et la découverte du patrimoine, il était important d'en retirer un apprentissage. De plus, ces initiatives ayant été impulsées et lancées dans le cadre du WP5 (développement et commercialisation de l'offre touristique), l'analyse fournie pour la démarche évaluative devait être une contribution pour orienter l'exécution du WP5 jusqu'à la fin du projet Viadventure.

- **Objectifs de l'évaluation institutionnelle, février-mars 2007 :**

Cette étape de l'évaluation située juste avant la dernière saison d'été du projet Viadventure, devait fournir des éléments aidant à déterminer l'avenir de la Via Alpina et à mettre en place la structuration du réseau de collaboration hors du cadre Interreg à partir du début 2008.

- **Objectifs de l'évaluation estivale 2007 :**

Plusieurs raisons ont amené le pôle évaluation à faire évoluer (partiellement) les objectifs de la seconde phase estivale de l'évaluation (2007) :

- la deuxième phase de l'initiative Via Alpina (Viadventure) reposait essentiellement sur la mise en œuvre des projets pilotes dont l'objectif était l'appropriation et l'utilisation de Via Alpina par les acteurs locaux sur des territoires ciblés et ce dans une logique de développement local.
- La mise en œuvre de la stratégie de marketing et de communication venant de débuter via le développement d'un nouveau site Internet et de nouveaux outils de communication, on pouvait considérer que le projet étant encore à sa phase de lancement en termes de communication.
- De plus, l'évaluation de 2005 avait mis en exergue que Via Alpina était très peu connue des randonneurs et acteurs locaux. Or en deux ans la situation ne pouvait pas avoir évolué de manière significative, et une étude similaire aurait abouti aux mêmes résultats ou du moins à des résultats non significativement différents.

Pour cela et dans une logique de maximiser l'utilité et l'utilisation des résultats pour et par les coordinateurs nationaux, la partie « acteurs locaux » de cette dernière campagne d'évaluation a été centrée sur l'impact des projets pilotes en termes de mise en réseau. L'objectif étant d'identifier ce qui a permis d'impliquer les acteurs locaux dans de tels projets et d'analyser leur opinion sur cette implication. La méthode d'enquêtes auprès des « visiteurs » reste pour sa part globalement inchangée.

➔ **Présentation des acteurs de l'évaluation et de la distribution des rôles :**

Présentation des parties prenantes:

Quatre types d'acteurs ayant chacun leur propre fonction sont impliqués dans la démarche d'évaluation de Via Alpina:

- **Le Comité international de pilotage**

Il est constitué par l'ensemble des partenaires du projet, c'est l'organe de décision de Via Alpina et donc de la démarche d'évaluation. Il intervient dans l'évaluation par l'intermédiaire de ses points de contacts nationaux (secrétariats nationaux).

- **Le secrétariat international du projet**

Cette cellule de travail au sein de la GTA permet de faire le lien entre les différents partenaires du projet. Elle est garante de la cohérence des programmes nationaux entre eux et de ce fait de celle de la démarche d'évaluation.

- **Le groupe de travail international¹**

Il est composé de chercheurs universitaires de chacun des pays de l'arc alpin (sauf Monaco et le Liechtenstein).

- **Les acteurs locaux et les usagers**

Il n'est pas aisé de définir qui sont les acteurs locaux et les usagers de Via Alpina. Du fait du fonctionnement fédéral du projet (réseau de réseaux), les actions mises en place varient fortement en fonction de chaque pays, de chaque territoire. En fait, il existe différents niveaux d'usagers :

- Les pratiquants (de la randonnée) qui peuvent voir en Via Alpina un nouveau terrain de jeu,
- Les professionnels du tourisme au sens large (de l'hébergeur aux organismes régionaux ou nationaux de promotion touristique) qui peuvent se saisir de Via Alpina comme

¹ Voir Annexe 1

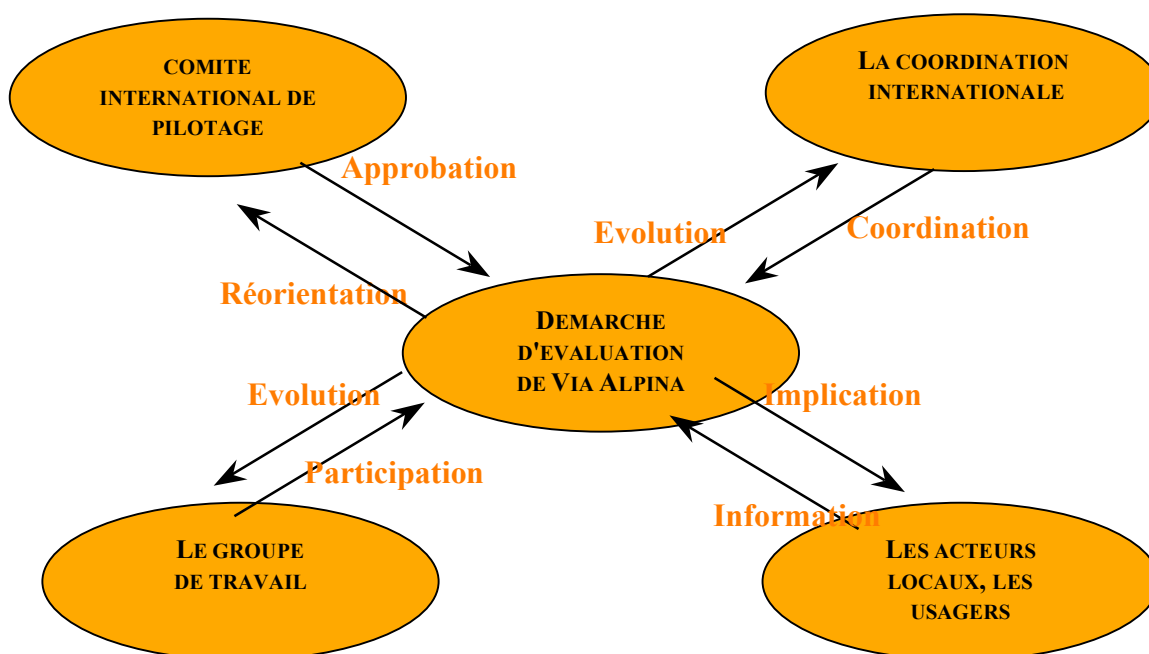
outil de promotion,

- Les associations (de protection de l'environnement, d'éducation à l'environnement...) et structures interterritoriales (communautés de communes, Parc Naturels Régionaux...) qui peuvent considérer Via Alpina comme un outil fédérateur autour de leur propre thématique,
- Les institutions (régions, Länder, cantons, départements, provinces, communes...) pour qui Via Alpina peut avoir un effet vitrine.

Présentation des rôles de chacun:

La coordination de la démarche d'évaluation a été attribuée au secrétariat international du projet, une équipe spécifique au sein de la GTA a donc eu en charge de piloter le choix de la méthodologie et la conception des outils. Bien qu'étant force de proposition, l'équipe évaluation a laissé la place aux discussions avec le groupe de travail international afin de modifier et améliorer les propositions de méthodes. C'est le comité de pilotage qui a ensuite validé les lignes directrices.

Plus généralement, les rôles des différentes parties prenantes à la démarche évaluative peuvent être synthétisés sous forme de schéma :



METHODE(S) D'ENQUETE :

→ L'organisation des différentes phases de l'évaluation Via Alpina

Première phase de mesure, été 2005 :

Pour le lancement de la démarche évaluation, deux types d'approche ont été développés : une approche plus quantitative auprès des visiteurs (i.e. par questionnaire) et une approche qualitative auprès des acteurs locaux (i.e. par entretien). L'ensemble des enquêtes (par questionnaire et entretien) a été effectué durant la période estivale (entre mi-juillet et mi-août). Suivant les pays, les questionnaires ont été renseignés soit de manière auto-administrée (dans les refuges ou autre hébergement de l'itinéraire Via Alpina) soit en tête-à-tête avec les visiteurs sur des portions de l'itinéraire Via Alpina.

Trois types d'acteur (institutionnel, professionnel du tourisme et associatif) ont été interrogés lors d'entretiens semi-directifs dans le lieu le plus opportun pour les personnes visées. L'objectif étant de rencontrer un panel représentatif des acteurs locaux potentiellement intéressés et mobilisables par l'initiative Via Alpina.

Evaluation intermédiaire (2006) :

Seule l'équipe autrichienne, pour des raisons de planning spécifiques à l'expert autrichien ont réalisé des enquêtes de terrain durant l'été 2006. En parallèle, l'équipe internationale a concentré l'essentiel de son travail sur l'analyse de la mise en œuvre des projets-pilotes. La démarche s'est donc basée sur des questionnaires envoyés par courrier électronique aux coordinateurs nationaux, lesquels ont rempli un questionnaire pour chacun des projets-pilote.

Evaluation institutionnelle, février-mars 2007 :

Dans le cadre de sa mission de pérennisation du projet, la GTA a conduit une enquête sur la perception d'une part des résultats, d'autre part des perspectives du projet auprès d'interlocuteurs des trois secteurs impliqués dans l'initiative Via Alpina à savoir les administrations publiques, les organismes de promotion touristique (et quelques prestataires de services) et les associations de randonnée, partenaires du projet à des niveaux variables : dans les activités internationales ou locales, avec un rôle de pilotage, de réalisation et/ou de financement. Les questionnaires, envoyés par mails ont été remplis soit à distance, soit au cours d'un entretien téléphonique avec la coordinatrice internationale (Nathalie Morelle).

L'évaluation estivale 2007

Les deux approches (par les acteurs locaux et les pratiquants) ont été conservées mais la logique de sélection des personnes interviewées a largement évolué. En effet, alors qu'en 2005 il s'agissait d'interroger un panel large d'acteurs sur des zones-test représentatives de la diversité des Alpes, en 2006 l'objectif était de resserrer la focale sur les structures ou personnes concernées par la mise en œuvre d'un projet-pilote.

De plus, étant donné le faible taux de retour des questionnaires auto-administrés en 2005, l'ensemble des questionnaires visiteurs a été administré en tête-à-tête.

→ Les questionnements de l'évaluation Via AlpinaQuels ont été les principes retenus pour l'élaboration de la grille ?

Pour élaborer la grille de questionnements², l'équipe évaluation s'est d'abord appuyée sur une approche classique en évaluation, celle de la relecture des objectifs du projet. Cette dernière a permis de définir quatre grandes thématiques de questions : un axe économique, un axe environnemental, un axe sur les socio-pratiques et un axe sur les représentations. Des séances de travail avec Jacques Perret³ ont permis à l'équipe d'évaluation de croiser cette approche classique avec son approche des méthodes de diagnostic⁴. En effet, en analysant plusieurs méthodes de diagnostic, Perret en définit trois grands types : celui de l'ingénieur, celui du pasteur et celui de l'animateur. En corollaire à ces trois méthodes de diagnostic, il nous a semblé possible et intéressant de définir trois logiques de développement d'un projet touristique : logique d'imposition, logique de discussion et logique partenariale. Pour plus de clarté, ces logiques de développement sont définies dans l'encadré ci-après. Cette réflexion a permis de ne pas restreindre le choix des questionnements à la réussite ex-nihilo des résultats i.e. bien intégrer une logique de développement local. Au contraire, elle tente de mettre au regard des résultats bruts (taux de fréquentation, chiffre d'affaire...) une approche plus douce qui consiste à dire que l'important est plutôt de comprendre comment et à quel degré le projet est utilisé par les *usagers*, que de voir s'il est bien utilisé comme cela était planifié. Cette approche apparaissait d'autant plus nécessaire dans le cas de Via Alpina où les lignes directrices décidées de manière commune sont ensuite appropriées et mises en œuvre de manière spécifique dans chaque pays en fonction de la structure responsable à l'échelle nationale.

² Jointe en Annexe 2.

³ Aujourd'hui retraité du département Division des Territoires Montagnards du CEMAGREF de Grenoble et qui a l'amabilité et la gentillesse de nous offrir un peu de son temps.

⁴ Perret J., 2003, « Les méthodes de diagnostic de petites régions : ingénieur, pasteur et animateur à l'œuvre », colloque Territoire et Fonctions. Acfas, Rimouski, 12p.

TYPLOGIE DES LOGIQUES DE DEVELOPPEMENT**La logique d'imposition i.e. « le passage en force »**

Dans cette logique de conduite de projet, les acteurs sont essentiellement institutionnels. Ils considèrent le territoire de façon externe et le voient plus comme un objet, sans particularisme. Le projet s'applique, est mis en œuvre sans tenir compte des spécificités, des besoins, des aspirations du lieu et des personnes concernées. La conception du projet est faite « hors-sol », hors-territoire. Il existe donc une certaine distance entre les porteurs, créateurs, initiateurs, concepteurs du projet et les bénéficiaires. Distance qui peut rendre difficile la compréhension des réalités locales par les porteurs du projet et qui ne permet pas ou difficilement la remise en cause des choix stratégiques des initiateurs. Ainsi, si le projet correspond parfaitement aux demandes et attentes locales, cela sera essentiellement grâce au fruit du hasard. Dans cette logique, les porteurs de projet considèrent que les compétences et connaissances nécessaires à la bonne réalisation du projet ne sont pas disponibles au niveau local. Ils sont donc en droit d'imposer leur vision et la voie à suivre aux acteurs locaux. Le projet ne se fait pas pour le territoire mais plus pour satisfaire des besoins, demandes institutionnelles.

La logique de discussion i.e. « on fait pour »

Ici, le territoire et ses acteurs sont considérés comme n'étant pas aptes à savoir ce qui est bon pour eux. Il faut donc les guider vers la bonne solution mais sans imposer sa vision. L'objectif est donc de convaincre les acteurs locaux du bien fondé du projet. Le projet n'est plus parachuté mais on va tenter d'utiliser, valoriser les ressources locales. Il est développé comme la « bonne alternative » à la problématique locale. Le territoire existe réellement, il est pris en considération puisque le projet met en valeur ses atouts afin d'en améliorer le développement, la situation. Les grandes lignes du projet sont prédéfinies, mais une concertation est réalisée auprès des décideurs locaux. Concertation qui de toute façon ne changera pas le fond, les objectifs du projet, mais permettra d'impliquer les acteurs ou plutôt les décideurs locaux dans la démarche. La population sera informée de l'existence du projet afin qu'elle se l'approprie et pour que l'on puisse faire « pour » et non « contre ». Le projet doit être vu comme une articulation entre le local/global mais il n'est pas endogène au territoire : les idées viennent de l'extérieur, de ceux qui savent. Il ne s'agit pas forcément de s'appuyer sur des territoires favorables mais plutôt de soutenir ceux qui ne le sont pas. Puisque venant de l'extérieur, on est capable d'émettre un jugement, un classement du niveau de développement des territoires. Le projet est là pour donner une vision au territoire qui sinon resterait enfermé dans une logique à court terme.

La logique partenariale ou « on fait ensemble ».

Dans ce cas, les idées partent du territoire, du local : ce sont les acteurs ou plutôt certains acteurs locaux qui sont initiateurs, porteurs du projet. Ainsi, le projet répond à une réelle demande locale puisqu'il a été initié pour répondre à un problème qui leur est propre. Cela ne signifie pas qu'il y ait aucune intervention extérieure mais elle vient a posteriori. Dans ce cas, il faut faire attention à la légitimité, représentativité des acteurs porteurs de l'action. Car on peut se retrouver dans la logique ou les logiques précédentes avec des acteurs plus puissants imposant leur vision, leurs idées. Ici, les conflits ne sont pas ignorés, on ne considère pas le territoire comme uniforme mais complexe avec parfois des visions contradictoires. Le projet retenu sera le fruit d'échange, de tension et de compromis (mais non nécessairement de consensus). Les différentes phases de discussion seront diffusées localement afin d'élargir le cercle des motivés. La solution choisie ne sera pas forcément la plus efficace, la plus productive d'un point de vue strictement économique. Les acteurs locaux utilisent le projet pour impulser du changement. Ce ne sont pas les résultats, les objectifs qui importent mais plus le processus qui l'accompagne.

L'équipe évaluation a traduit cette analyse en logique d'évaluation et donc en critères d'évaluation. L'objectif n'étant pas de rentrer le projet ou les actions du projet dans l'une ou l'autre des cases, mais comme explicité précédemment de donner un outil de mesure de l'interaction entre le projet et les acteurs locaux. Nous proposons dans le tableau ci-après de visualiser le lien entre logique de développement et type d'évaluation :

Logique de développement, de projet	Type d'évaluation
<p>Logique d'imposition</p> <p>Développement par le haut : imposition</p>	<p>L'évaluation est pensée comme une étude d'impact.</p> <p>Les acteurs sont des agents.</p> <p>On est dans le quantifiable et le quantifié, la logique de la mise en œuvre d'une politique : on reste au niveau institutionnel.</p> <p>L'évaluation n'est pas impulsée par le local mais imposée par le haut.</p> <p>Il s'agit de savoir si l'argent investi a bien servi à ce à quoi il était destiné.</p> <p>Globale, évaluation parachutée normative (en référence à des critères de développement génériques)</p>
<p>Logique de discussion</p> <p>Consentement des acteurs locaux : Diffusion</p>	<p>On reste dans une logique d'impact, mais on regarde le degré de participation.</p> <p>Le but est de savoir si les locaux ont bien intégré, compris, assimilé le message diffusé par les porteurs de projet.</p> <p>Le but est de savoir quelle(s) dynamique(s) interne(s) au territoire le projet a impulsé.</p> <p>On regarde quels sont les effets induits positifs ou négatifs par rapport au projet. On reste dans le champ du projet. On raisonne par rapport aux objectifs que s'est fixé le projet et non ceux voulus par la population, le local.</p> <p>Locale, évaluation discutée</p>
<p>Logique partenariale</p> <p>Rencontre d'intérêts réciproques entre le local et l'extérieur : fusion</p>	<p>On est dans l'interaction entre projet et acteur.</p> <p>On veut identifier l'opportunité du projet, savoir comment le projet bouge par rapport aux réactions du local. Car les réactions locales sont considérées comme une dynamique interne au projet</p> <p>On est dans la construction de « projet-partagé » i.e. ici, on évalue le processus même de construction : qui, comment, avec qui, dans quelle limite ?</p> <p>L'intérêt est de savoir comment le territoire va utiliser le projet, comment il saisit une opportunité de légitimation</p> <p>Interne, évaluation partagée</p>

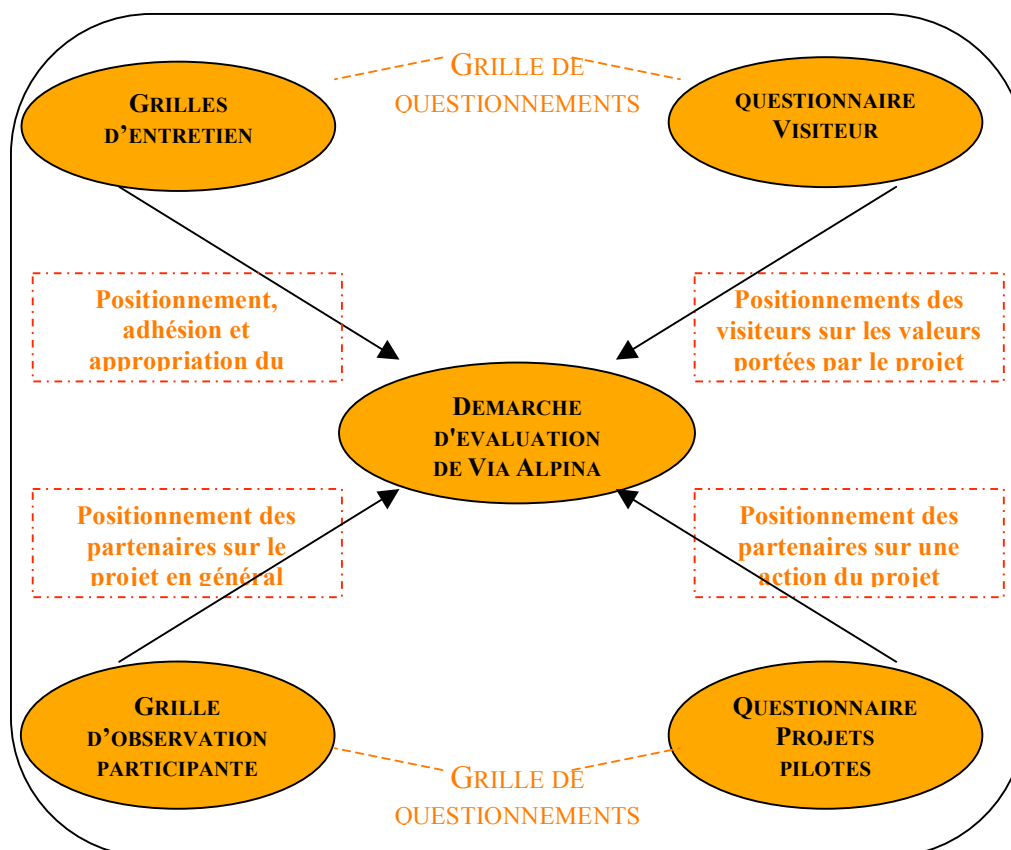
C'est sur la base de cette réflexion que deux grilles de questionnements, listant les questions devant être posées par l'évaluation tant au niveau des randonneurs que des acteurs locaux, ont été proposées par l'équipe évaluation. Elles ont été ensuite retravaillées par le groupe de travail et validées dans leurs grandes lignes par le comité international de pilotage de Via Alpina pour ensuite servir de base au développement des différents outils.

→ Les outils de l'évaluation Via Alpina

Un large panel d'outils a donc été construit sur la base des questionnements de ces grilles:

- Des grilles d'entretiens⁵ pour interroger les différents acteurs locaux susceptibles d'être concernés directement ou indirectement par le projet Via Alpina.
- Des grilles d'entretiens⁶ pour interroger les différents acteurs locaux susceptibles d'être concernés directement ou indirectement par la mise en œuvre d'un projet-pilote.
- Des questionnaires⁷ à destination des pratiquants. Aux vues des résultats de 2005, le questionnaire 2007 a été en partie modifié.
- Une grille d'observation participante : l'objectif était de fournir aux coordinateurs nationaux une grille de lecture critique des événements qu'ils organisent. Mais cet outil n'a jamais réellement été utilisé.
- Un questionnaire d'autoévaluation des projets pilotes à destination des coordinateurs nationaux d'une part et des acteurs locaux impliqués dans ces derniers d'autre part⁸.
- Un questionnaire destiné aux institutionnels sur leur perception des résultats de l'initiative Via Alpina/Viadventure, et en particuliers de leurs points forts, points faibles et leurs recommandations.⁹

Chacun des outils remplit une fonction particulière dans la démarche d'évaluation, que nous pouvons expliciter dans un schéma récapitulatif :



⁵ cf. Annexe3

⁶ cf. Annexe4

⁷ cf Annexe5

⁸ cf Annexe6

⁹ cf. Annexe7

→ Les zones-test

Lors de la construction de la méthodologie d'évaluation de la Via Alpina, il a fallu réfléchir à son échelle d'application c'est-à-dire à la définition des zones d'évaluation. En s'appuyant sur les actions développées par le secrétariat national français et sur le contexte français de la gestion de la randonnée pédestre, il paraissait logique de se baser sur le maillage territorial local existant et en particulier sur la structure de la filière randonnée. En France, il convenait donc de s'appuyer sur les communautés de communes puisque ces dernières se voient souvent confier la compétence randonnée et de ce fait la mise en place et la gestion des PDIPR.

L'idée était donc d'interroger dans cette zone l'ensemble des acteurs liés au développement touristique (*développement touristique* étant entendu au sens large) : il pouvait s'agir aussi bien des chargés de mission sentier des communautés de communes que de responsables politiques, en passant par les gestionnaires d'espaces protégés ou des hébergeurs.

Mais lors de réunions du groupe de travail, cette vision s'est révélée très franco-française et ce pour plusieurs raisons :

- Cette volonté d'homogénéisation et de minimisation des gestionnaires des sentiers n'est pas présente dans l'ensemble des pays de l'arc alpin,
- le projet Via Alpina n'était pas toujours perçu par les acteurs locaux comme pouvant avoir un effet « hors-sentiers » et donc hors acteurs de la randonnée pédestre stricto-sensu,
- la notion de territoire n'est pas une notion universelle ; en Allemagne, par exemple, on parlera volontiers de *projet-pilote*, mais on ne perçoit pas la logique, encore moins la signification de *territoire-pilote*,
- l'échelle de l'intercommunalité est une échelle qui questionne encore beaucoup en France puisqu'elle est souvent en cours de structuration mais, dans d'autres pays concernés, cette échelle soit n'a pas lieu d'être, soit existe (de manière légèrement différente) depuis de nombreuses années et est donc complètement intégrée.

Ainsi, le plus souvent, les experts internationaux ont choisi spontanément comme *territoire-test* un segment de l'itinéraire sans dimension spatiale, politique ou administrative i.e. sans passer d'une logique linéaire à une logique spatiale, géographique. La configuration qui se rapproche le plus de celle de la France est celle de l'Italie qui a raisonné en termes de vallées plutôt qu'en nombre d'étapes sur l'itinéraire.

Malgré des critères communs préalables, les experts du groupe de travail ont donc adapté en fonction des contextes nationaux voire de la *culture randonnée du pays* leur méthode de sélection des zones à étudier. Cette illustration montre la place que peut prendre le registre culturel au sein même d'une démarche scientifique.

DONNEES OBTENUES ET DIFFUSION DES RESULTATS :**→ Les données obtenues : quel type et quelle quantité ?**

PHASE D'ÉVALUATION		TYPE DE DONNEES	QUANTITE OBTENUE
Evaluation estivale 2005		Entretiens d'acteurs locaux	117
		Questionnaires visiteurs	680
Evaluation (2006)	Enquête autrichienne	Questionnaires randonneurs ¹⁰	84
		Enquête acteurs locaux	42
	Enquête institutionnelle	Questionnaires adressés aux coordinateurs nationaux sur la mise en œuvre des projets-pilotes	21
Evaluation institutionnelle (février-mars 2007)		Questionnaires institutionnels	46 (107 personnes sollicitées soit un taux de retour de 43 %)
Evaluation estivale 2007		Entretiens d'acteurs locaux	37
		Questionnaires pratiquants.	584

→ L'utilisation des données : du traitement à la diffusion

Un principe de restitution des résultats de l'évaluation a été établi sur l'ensemble de la démarche (excepté pour l'enquête autrichienne de 2006) recoupant deux logiques de diffusion : l'une écrite via des synthèses (diffusées aux membres du CIP, et selon les cas également aux personnes interrogées et/ou diverses personnes ou organisations intéressées)¹¹, l'autre orale via une restitution lors des réunions des Comité de Pilotage.

Pour les deux campagnes estivales de l'évaluation (2005-2007), des notes de synthèse nationales ont été réalisées par chacune des équipes et communiquées aux secrétariats nationaux respectifs. Une synthèse internationale rédigée par la coordination internationale de l'évaluation, propose une analyse globale de l'ensemble des résultats obtenus au niveau national. Les résultats de l'évaluation 2005 ont fait l'objet d'une restitution lors d'une réunion du comité de pilotage en juin 2006 et ceux de l'ensemble de la démarche doivent être restitués au comité en juin 2008.

L. Berthelot/ GTA mars 2008

¹⁰ regroupant une liste de 37 questions pré-définies

¹¹ Cf. l'ensemble des synthèses en Annexe 8

LISTES DES ANNEXES :

- **Annexe 1** : Présentation du groupe d'experts
- **Annexe2** : Grille d'indicateurs pour l'évaluation de l'effet territorial de Via Alpina (en anglais)
- **Annexe3** : Grille d'entretiens pour acteurs locaux du projet Via Alpina (versions française, allemande, anglaise, autrichienne et italienne)
- **Annexe4** : Grille d'entretiens pour acteurs locaux des projets pilotes Via Alpina (versions française, anglaise et italienne)
- **Annexe5** : Questionnaires pratiquants, version 2005 (française, anglaise, italienne) et version 2007 (française, anglaise, italienne, allemande)
- **Annexe6** : Questionnaire d'autoévaluation des projets pilotes (version anglaise)
- **Annexe7** : Questionnaire destiné aux institutionnels (versions française, italienne, slovène, allemande)
- **Annexe8** : Synthèses évaluation 2005 (version française et anglaise), 2006 (version anglaise) et 2007 (version française et anglaise)